



Quel avenir pour le mouvement au Mirail ?

Toulouse, mardi 03 avril 2018

Dans le contexte nouveau du démarrage de mouvements revendicatifs nationaux dans d'autres secteurs que l'enseignement supérieur et la recherche, notamment ceux des cheminot-e-s, des salarié-e-s d'Air France et de l'énergie, la question de l'avenir du mouvement au Mirail se pose.

Concernant la question du blocage

Pour notre syndicat, le blocage de l'établissement est une modalité d'action pertinente si deux conditions sont réunies :

- Il faut qu'il soit largement partagé, c'est-à-dire qu'un vrai rapport de force ait été établi.
- Il doit permettre de poursuivre la construction du mouvement et le renforcement du rapport de force.

Dans ce contexte, le blocage peut être un très bon levier pour durcir un mouvement et le faire basculer plus rapidement vers la victoire.

Nous constatons cependant que dès qu'elle est posée, la question du blocage concentre l'essentiel des discussions et éloigne des vraies questions qui fondent le mouvement, en l'occurrence, la fusion des établissements et la sélection des titulaires d'un baccalauréat pour l'entrée à l'université.

Lorsque l'une ou l'autre des deux conditions n'est pas remplie, la question du blocage fait courir le risque de la division au sein même du mouvement dont la poursuite peut ainsi être compromise.

La CGT dissocie la question du blocage de celle de la poursuite du mouvement.

C'est pourquoi nous comprenons parfaitement que des camarades ou des collègues puissent être tout à la fois contre le blocage et pour la poursuite du mouvement, c'est-à-dire pour la poursuite de la grève, sans blocage de l'établissement. Ce qui n'exclut pas des actions de blocage partiel de services comme cela a été le cas pendant une partie de ce mouvement au Mirail.

La CGT FERC Sup de l'UT2J sera bien sûr solidaire des décisions qui seront prises par l'assemblée générale à ce sujet. Mais une chose est sûre : même si le déblocage devait être voté, cela ne signifierait en aucun cas pour les militants de la CGT la fin du mouvement contre la fusion et la sélection.

Nous contestons l'une et l'autre depuis le début et nous sommes déterminé•e•s à poursuivre ce combat avec les personnels partout où nous le pourrons.

Les revendications portées par les syndiqué-e-s de la CGT

Aujourd'hui, personnels et étudiant•e•s grévistes se battent pour la défense d'un service public national ouvert pour que le plus grand nombre puisse accéder à des études supérieures de qualité et de haut niveau dans la formation et l'établissement de leur choix, sans discrimination de quelque nature que ce soit.

Cette lutte rejoint celle des cheminot•e•s et des personnels d'autres secteurs mobilisés qui ont décidé d'engager la lutte à partir de ce 3 avril 2018.

Nous proposons aux personnels et étudiant•e•s de l'UT2J de rejoindre ce mouvement en portant les revendications qui sont les leurs :

- La fusion et l'« excellence » qui exclut, c'est toujours non, avec ou sans IDEX !
- Retrait de la loi Orientation et réussite des étudiants (ORE) et, dans l'attente, l'assurance de sa non-application au sein de l'établissement (inscription dans les statuts).
- Pas d'augmentation des frais d'inscription à l'université Toulouse – Jean Jaurès.
- Réintroduction dans le Code de l'Éducation, des articles définissant le Baccalauréat comme le premier grade universitaire donnant accès à l'université dans la formation et l'établissement de son choix.
- Réaffirmation dans le Code de l'Éducation qu'il n'y a pas de sélection pour entrer à l'université et pour l'accès en Master.
- Organisation des sessions de rattrapage qui permettront à tous les étudiant•e•s de terminer leur année et de passer leurs examens.
- Bourses sur critères sociaux pour les étudiant•e•s avec des montants suffisants leur permettant de ne pas être obligés d'avoir un emploi précaire parallèlement à leurs études et donc, d'augmenter ainsi leurs chances de réussite.
- Vote à l'urne, avec autant de bureaux de votes que nécessaires dans les sites délocalisés, pour procéder à l'élection des nouveaux conseils de l'établissement.
- Compensation des journées de carence par l'établissement.
- Engagement sur la neutralisation du RIFSEEP pour tous les personnels sur toute la durée du mandat de la nouvelle présidence.
- Titularisation sans délai des personnels précaires avec création des postes nécessaires.
- Renouvellement des départs à la retraite et recrutement de fonctionnaires sur tous les postes pérennes.
- Exonération des frais d'inscription pour les doctorants sous contrat.
- Revalorisation des heures de cours des vacataires enseignant•e•s.
- Paiement des journées de grèves pour les personnels contractuel•le•s étudiant•e•s et vacataires enseignant•e•s.
- Mensualisation de la paie pour les personnels contractuel•le•s étudiant•e•s et vacataires enseignant•e•s comme la direction de l'UT2J s'y était engagé il y a déjà plusieurs années devant les personnels en lutte soutenus par la CGT.
- Des budgets récurrents en lieu et place des financements sur projets ou sur des actions particulières.

Parallèlement à ces revendications, la CGT FERC Sup de l'UT2J propose aux personnels de s'approprier les revendications portées par la Fédération Éducation, Recherche et Culture CGT pour répondre à la crise sociale et donner une cohérence à nos luttes pour bloquer Macron et son gouvernement :

- Dégel et augmentation du point d'indice, augmentation immédiate des salaires et des pensions de 400 euros.
- Travailler toutes et tous, travailler moins, travailler mieux : baisse du temps de travail à 32 heures et réduction de temps travail de l'ensemble des personnels.
- La fin de la précarité : titularisation sans condition de concours ni de nationalité dans la Fonction Publique ; un seul contrat dans le privé : le CDI.

- Une réelle égalité Femme-homme.
- Maintien de tous les régimes de retraite, pour une retraite à taux plein à 37,5 annuités.
- Refonte du droit du travail, abrogation des lois travail « El Khomri » et XXL et des ordonnances Macron.
- Amélioration des droits et garanties collectives des salarié•e•s : renforcement des statuts et des conventions collectives.
- Créations de postes statutaires et des moyens pour les services publics.
- Une école pour l'émancipation de toutes et tous, le refus de la mise en place du tri social généralisé et de la sélection, la mise en place du droit à la poursuite des études de son choix, tout au long de la vie.
- Garantie des diplômes et des certifications nationales. Un droit à la formation tout au long de la vie assurée par un grand service public de la formation professionnelle.

Lycéen•ne•s, étudiant•e•s et personnels de l'éducation et de l'enseignement supérieur, fonctionnaires et contractuel•le•s, cheminot•e•s, salarié•e•s du privé, tou•te•s ensemble, uni•e•s et en mouvement dès le 3 avril 2018 pour nos services publics, contre la marchandisation et la privatisation !!